

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N° C 3 /AMI/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP/2025 DU 20 JUIN 2025
POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CABINET DU MINISTRE DU COMMERCE.

1- OBJET DE L'APPEL A MANIFESTATION

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public de l'exercice 2025 au Ministère du Commerce, le Maître d'Ouvrage lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour les travaux d'aménagement du Cabinet du Ministre du Commerce.

2- LES MISSIONS ET PRESTATIONS ATTENDUES

Les travaux, objet du présent appel à manifestation d'intérêt portent sur la préqualification des entreprises installées au Cameroun capables de réhabiliter et de rénover le Cabinet du Ministre du Commerce.

Il s'agira de :

N°	DESIGNATION
I.	TRAVAUX PREPARATOIRES AU CHANTIER
II.	TRAVAUX D'ETANCHÉITÉ
III	TRAVAUX DE PEINTURE
IV	TRAVAUX DE PLOMBERIE
V.	TRAVAUX DE MENUISERIE ET MACONNERIE
VI.	TRAVAUX D'ECLAIRAGE

3- DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux (02) volumes

Volume I : Dossier administratif

Le « Volume 1 » comprendra les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes, selon les cas) datés de moins de trois (03) mois,

Il s'agit de :

- a. La lettre de motivation dûment signée et datée du candidat ;
- b. Le Registre de Commerce ou preuve d'une existence légale ;
- c. L'attestation de non faillite délivrée par le greffe du tribunal de première instance du domicile ;
- d. La copie de l'Attestation de Conformité Fiscale délivrée par la Direction Générale des Impôts ;
- e. L'attestation d'immatriculation fiscale.

En cas de groupement d'entreprises, en plus de l'accord de groupement notarié, les pièces (b, c, d et f) ci-dessus mentionnées doivent être fournies par chaque membre constitutif.

Dans ce cas, le mandataire du groupement doit être formellement désigné par un acte joint au présent dossier.

N.B : Les autres pièces administratives des soumissionnaires seront exigées à l'étape suivante en cas de préqualification.

Volume 2 : Dossier technique

a- La liste du personnel d'encadrement

Chaque soumissionnaire produira une liste du personnel clé désigné pour la mission comprenant :

- Un conducteur des travaux, au moins Ingénieur des Travaux du Génie Civil ayant au moins trois (03) années d'expérience dans les travaux de réhabilitation des bâtiments à usage de bureau et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (joindre CV et copie certifiée conforme du diplôme).
- Un chef de chantier, Technicien supérieur de Génie Civil ayant au moins 05 années d'expérience dans les travaux de réhabilitation des bâtiments à usage de bureau (joindre CV et copie certifiée conforme du diplôme).

Il veillera à fournir pour chaque personnel clé :

- Le Curriculum vitæ ;
- Une copie certifiée du diplôme ;
- Une attestation de disponibilité.

b- Les références de l'entreprise, conformément à la grille d'évaluation (extrait du contrat, pages de présentation, et pages de signature procès-verbaux de réception ou tout autre document y tenant lieu) ;

c - La liste du matériel à mobiliser pour l'exécution des travaux;

d- L'attestation de non abandon de chantier au cours des trois dernières années;

e - Le chronogramme d'exécution détaillé.

4- PARTICIPATION

La participation au présent avis à manifestation d'intérêt est ouverte à égalité de condition aux entreprises ou groupement d'entreprises installés en République du Cameroun, disposant d'une expérience avérée dans les domaines des travaux de construction, réhabilitation et rénovation.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de fil soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

5- CRITERES D'EVALUATION

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

a- Critères éliminatoires

Le non-respect de ces critères entraîne le rejet systématique de l'offre du candidat.
Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Note technique inférieure à 70% ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Offre technique incomplète ;
- Offre déposée hors délais ;
- Non-respect du format de fichier des offres ;
- Absence de la copie de sauvegarde ;
- Absence de référence.

b- Critères essentiels

Les Critères essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les prestations, objet de la manifestation.

Les critères essentiels à la qualification porteront à titre indicatif sur :

N°	GRILLE DE VALUATION	Note/100
1	Présentation de l'offre	5 pts
2	Organisation et méthodologie d'organisation	50 pts
3	Références de l'entreprise	15 pts
4	Qualification et expérience du personnel d'encadrement	14 pts
5	Moyens logistiques	16 pts
	Total General	/100

Seuls les candidats qui auront totalisés, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à 70 points sur 100 seront retenus.

6- MODE DE SOUMISSION

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est « hors ligne »

7- DEPOT ET OUVERTURE DES LETTRES DE MANIFESTATION

Les lettres de manifestation d'intérêt rédigées en français ou en anglais et accompagnées des documents indiqués au dossier de présélection seront remises en quatre (04) exemplaires, dont un (01) original, et trois (03) copies marquées comme telles, sous pli fermé et scellé, comportant deux (02) enveloppes distinctes et déposées au Service des Marchés Publics du MINCOMMERCE, sis à la porte 106 de l'immeuble Rose, au plus tard le 03 JUIL 2025, à 10 heures et devront porter la mention :

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N°02/AMI/MINCOMMERCE /SG/DAG/SDBMM/SMP/2025 DU 03 JUIL 2025 LES
TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CABINET DU MINISTRE DU COMMERCE»
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

L'ouverture des offres aura lieu le même jour (03 JUIL 2025) à 11 heures, dans la salle de Conférences du Ministère du Commerce en présence des candidats qui le souhaitent.

8- PUBLICATION DES RESULTATS

Seuls les candidats ayant fourni les pièces administratives requises et ayant obtenu une note technique de 70 points au moins, seront retenus pour la suite de la procédure.

Un communiqué signé du Maître d’Ouvrage tiendra lieu de publication des résultats de la préqualification.

9- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du Ministère du Commerce, Immeuble Rose, Porte 106. Numéro de Téléphone : 222 22 69 68 ou sur la plateforme COLIPS.

10- LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES MAUVAISES PRATIQUES

Pour toute dénonciation, faits, acte de corruption, faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517 ou l’Autorité des Marchés Publics (MINMAP), (SMS ou appel) aux numéros : (237) 6 73 20 57 25 et 6 99 37 07 48.

Yaoundé, le 20 JUIN 2025

LE MINISTRE DU COMMERCE



COPIES :

- MINMAP ;
- ARMP ;
- MINCOMMERCE ;
- AFFICHAGE ;
- CHRONO/ARCHIVES.